

## Proposition d'organisation du temps scolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Mise en œuvre septembre 2013

Nom de l'école : **Ecole Maternelle Joachim du Bellay – Ecole Maternelle Marcel Gouzil**

Commune : **La Montagne (44620)**

### Horaires de l'école (organisation des 24 heures hebdomadaires)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin *	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	8h45 – 12h00	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45
Après-midi *	13h45 – 16h10	13h45 – 16h10		13h45 – 16h10	13h45 – 15h15
Nombre d'heures	5h25	5h25	3h15	5h25	4h30

\* horaires de début et de fin de classe (hors Activités Pédagogiques Complémentaires et périscolaire)

### Commentaires

La commune a organisé, entre mars et avril, deux réunions de concertation avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves et Monsieur l'IEN. Dans cette recherche de consensus, la proposition municipale a évolué pour aboutir à la présente synthèse. Le projet présenté permet une homogénéité des horaires scolaires sur la commune, tout en respectant les rythmes d'apprentissage de l'enfant et l'articulation entre les écoles maternelles et les écoles élémentaires. La pause méridienne a été portée à 2h00, proposant à l'enfant le temps de se restaurer et de prendre le temps de ses envies (activités de découverte, temps autonome, jeux).

La commune s'engage dans la rédaction d'un PEDT pour réfléchir ensemble aux orientations éducatives qui permettront un projet pour l'enfant – l'élève – le citoyen en devenir.

Cette organisation fera l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un groupe de suivi qui sera mis en place dans le cadre du PEDT.

Proposition de la Mairie de **La Montagne** en date du **6 mai 2013**

Observations de  
l'Inspecteur de l'Education Nationale

Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale	Observations du groupe d'appui départemental	Décision de Madame la Directrice Académique

--	--	--

## Proposition d'organisation du temps scolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Mise en œuvre septembre 2013

Nom de l'école : **Ecole Elémentaire Jules Verne – Ecole Elémentaire Jules Ferry**  
Commune : **La Montagne (44620)**

### Horaires de l'école (organisation des 24 heures hebdomadaires)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin *	8h55 – 11h55	8h55 – 11h55	8h55 – 12h10	8h55 – 11h55	8h55 – 11h55
Après-midi *	13h55 – 16h20	13h55 – 16h20		13h55 – 16h20	13h55 – 15h25
Nombre d'heures	5h25	5h25	3h15	5h25	4h30

\* horaires de début et de fin de classe (hors Activités Pédagogiques Complémentaires et périscolaire)

### Commentaires

La commune a organisé, entre mars et avril, deux réunions de concertation avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves et Monsieur l'IEN. Dans cette recherche de consensus, la proposition municipale a évolué pour aboutir à la présente synthèse. Le projet présenté permet une homogénéité des horaires scolaires sur la commune, tout en respectant les rythmes d'apprentissage de l'enfant et l'articulation entre les écoles maternelles et les écoles élémentaires. La pause méridienne a été portée à 2h00, proposant à l'enfant le temps de se restaurer et de prendre le temps de ses envies (activités de découverte, temps autonome, jeux).

La commune s'engage dans la rédaction d'un PEDT pour réfléchir ensemble aux orientations éducatives qui permettront un projet pour l'enfant – l'élève – le citoyen en devenir.

Cette organisation fera l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un groupe de suivi qui sera mis en place dans le cadre du PEDT.

Proposition de la Mairie de **La Montagne** en date du **6 mai 2013**

Observations de  
l'Inspecteur de l'Education Nationale

Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale	Observations du groupe d'appui départemental	Décision de Madame la Directrice Académique

--	--	--